

## Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du 01.02.2013

Présents : Mme Armand, Mme Vey-Gras, M. Saquet (représentants des familles), Mme Maure (représentante du CA), Mme Bolomey, M. Vabres, M. Chave (représentants des résidents), Mme Sagarzazu (ASH), Mme Chazalon (AMP), Mme Queval (AS), (représentantes du personnel), Henry Herdt (Directeur), Sylvie Besnard (IDEC)

Absents excusés : Mme Lallier (AVS)

Secrétaire de Séance : Sylvie Besnard

### 1. Remplacement de Sœur Jean Bosco, représentante des résidents, décédée fin 2012

Sur proposition du Conseil, M. Arnaud Max remplacera désormais Sœur Jean Bosco au prochain CVS.

### 2. Tarifs Hébergement 2013 :

Chaque année les tarifs sont arrêtés par le Conseil Général sur proposition du Directeur de l'EHPAD, après négociation des 2 parties. A ce jour, il n'y a pas de tarifs donnés.

Sachant que la proposition est la suivante : 39.27 €/ jour + 1.5 % d'inflation, +0.7 euros /jour pour les travaux, + 1 euro en provision du projet (afin d'amoindrir le tarif journalier des années à venir), ce qui représenterait 41.66€/jour.

Cette augmentation est moindre par rapport à l'année dernière, car le taux d'inflation est en réalité de 2.5 %. Si le CG confirme ce tarif, nous resterons à un tarif journalier de plus de 10 euros moins cher que la moyenne départementale des EHPAD. Nous resterons alors parmi les 5 EHPAD du Département ayant le prix de journée les + bas. Le but étant de privilégier un public local.

Cependant, il est à noter que le montant de l'APL baisse cette année. En effet, le montant de l'APL est calculé par rapport à l'équivalence de loyer. Or à l'EHPAD des Myrtilles, le montant des équivalences de loyer diminue depuis 2 années, donc le montant de l'APL peut alors diminuer en conséquence selon les

dossiers. Un courrier a été adressé à la Préfecture afin d'avoir des explications. Nous n'avons actuellement, aucune réponse de leur part.

En l'état, la baisse de certains APL participera à l'augmentation du reste à charge pour la famille, contre la volonté de l'établissement.

### **3. Règles d'hygiène lors d'épidémie de Gastro Entérite Aigue (G.E.A.)**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 janvier, l'EHPAD des Myrtilles a connu une épidémie de GEA. Nous avons recensé 55 cas, dont 45 résidents et 10 membres du personnel. Du 1<sup>er</sup> Janvier au 4 janvier, seulement 3 cas étaient recensés. Ces personnes ont eu l'obligation de rester en chambre, pour les repas, avec limitation des visites, et désinfection des chambres à la Javel (recommandations de l'Agence Regionale de Santé ARS, avec qui nous avons été en étroite relation durant l'épidémie).

La GEA est une maladie très contagieuse, la transmission se fait par les mains (les mains qui peuvent être porteuse du virus si celles-ci n'ont pas été lavées après une poignée de mains et vont servir à se servir puis manger). C'est pourquoi, en période d'épidémies de GEA, nous avons demandé aux familles symptomatiques de limiter leurs visites, de bien se désinfecter les mains au moyen de gel hydro alcoolique, mis à disposition dans les couloirs. Sachant que le virus peut se transmettre même après 72h de la fin des derniers signes. Et c'est aussi pourquoi nous avons servis les repas en chambre, afin de limiter la propagation de l'épidémie à un plus grand nombre de résidents. **Il est à noter que les mesures prises ainsi que le travail réalisé par le personnel soignant, l'équipe d'hébergement, la cuisine, et la lingerie ont fortement contribué à la baisse significative des cas 3 jours après la « galette des Rois », manifestation qui avait réuni familles et proches de résidents.**

### **4. Remplacement de l'animatrice en Congés Maternité jusqu'au 31.12.2013 :**

La Direction a reçu 6 candidats. La personne retenue est Samuel Chaffange, qui va s'installer sur la commune de Saint Pierreville dès sa prise de fonction, le 4 Février. Samuel a une formation d'animateur professionnel en gériatrie.

## **5. Difficultés rencontrées au service du repas du soir pour les personnes les plus dépendantes :**

A l'heure actuelle, il y a environ 28 personnes nécessitant une aide humaine pour le repas de midi ou du soir, du fait de l'augmentation de la dépendance des résidents. Le midi, ces personnes ayant bénéficié d'une aide à la toilette par une des 6 AS de « matin », sont donc levées au fauteuil et peuvent donc bénéficier d'un repas en Salle A Manger (SAM). Or, le soir, 15 de ces personnes étant fatiguées, sont recouchées en fin d'après midi, et nécessitent autant d'aide que le midi mais en chambre, 12 autres personnes prennent leur repas en SAM, et il faut rajouter 6 personnes qui mangent seules mais à qui il faut apporter une aide pour l'installation au lit. Ces aides à l'installation, à la distribution des repas, de surveillance en SAM, et d'aide à la prise des repas est réalisée par 4 AS en poste de « soir » ainsi qu'une personne de l'hébergement (car les 2 autres sont occupées à accompagner les résidents, de plus en plus nombreux, en fauteuils roulants à la SAM).

Le problème est de pouvoir distribuer un grand nombre de repas en chambre, avec un effectif de 5 agents sans négliger le service du repas chaud, tout en respectant 20 minutes d'aide au repas pour chaque résident le nécessitant.

Les solutions possibles sont :

- L'achat de deux chariots équipés, pour un coût de 10000 euros unitaire, ce qui n'est pas envisageable pour l'heure ;
- Le recrutement d'un emploi aidé qui renforcerait l'équipe du « soir », mais le financement de celui-ci par rapport au budget reste à étudier, car les moyens actuels ne permettent pas recruter un agent de plus à temps complet ;
- Revenir sur les horaires en « continu » pour un horaire « coupé » (présence le matin durant 5 h, puis coupure, et renfort le soir durant 2h30).

## **6. Recrutements 2013 à prévoir :**

- Une Infirmière à temps plein (à la suite du départ début janvier d'une IDE)
- Un agent technique à 70 %, au printemps

- Un(e) psychologue à 25 %

## **7. Plan de Formation 2013 :**

Une Aide Médico Psychologique partira en formation d'Assistante de Soins en Gériatrie de Février à Mai 2013 (une déjà formée en 2012), en vue du projet PASA.

L'infirmière Coordinatrice partira en Formation à partir de mars 2013, 3 jours par mois, jusqu'en juin 2014. IL s'agit d'une préconisation de formation du législateur.

Les personnes en Démarche « VAE » (Validation des Acquis de l'Expérience) sera poursuivie pour arriver à un résultat de 100 % de personnes diplômées au sein de l'équipe « Soins » dès 2014 (il y a encore 2 ans, seulement 50 % des effectifs étaient qualifiés)

Comme formation continue, nous proposerons :

- Une formation 1<sup>er</sup> secours avec utilisation du défibrillateur pour rappeler celle de 2012
- Une formation Incendie, obligatoire toutes les années
- Des formations concernant l'alimentation de la personne âgée, et le risque de dénutrition ; une formation concernant la « Bienveillance » ; l'accompagnement des personnes en fin de vie et la gestion de la douleur ; les gestes de manutention ; des rappels ainsi qu'une formation aux personnes n'en ayant pas bénéficié, concernant la prise en charge des personnes présentant des troubles de la Maladie d'Alzheimer, et maladies apparentées.
- Une formation concernant la méthode HACCP en lingerie et en cuisine.
- Un rappel sur les bases de la fonction d'AS

## **8. Travaux :**

Les travaux ont débuté fin Janvier. Un accès a été créé pour permettre aux engins de réaliser le terrassement du futur bâtiment. C'est l'entreprise Eurovia qui a sous-traité à l'entreprise Lévêque de Sagnes-et-Goudoulet afin de réaliser le chantier.

Dans un deuxième temps, c'est l'Entreprise Tognetty qui a été retenue pour les fondations et la maçonnerie.

**A l'occasion des travaux il est rappelé aux visiteurs l'interdiction stricte de stationner sur l'accès à la Maison de Retraite, ainsi que sur le parking du CCAS (côté Crèche et SSIAD); et ce pour des raisons de sécurité incendie. Des panneaux de signalisation seront prochainement apposés, et le cas échéant pour les personnes non respectueuses un signalement sera effectué en gendarmerie. Le dépose minute est bien entendu toléré.**

## 9. Autres

Père Chave propose : « Pourquoi ne pas organiser une sorte de kermesse avec l'aide de bénévoles de l'extérieur, afin de gagner de l'argent qui pourrait être réinjecté dans les services de l'EHPAD ? », ceci afin de répondre au problème actuel du service du repas en chambre, le soir.

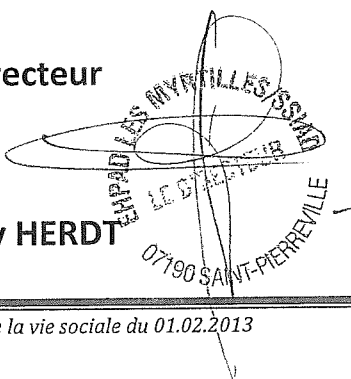
Le Directeur répond à cela : « La mobilisation exceptionnelle du personnel doit rester exceptionnelle pour réussir. Il n'est actuellement pas possible de solliciter le personnel encore une fois de plus que la fête de Juin et la fête de Noël, pour une autre occasion. La priorité de l'établissement est de négocier des moyens financiers pérennes avec les autorités administratives pour faire face à l'augmentation de la dépendance. Cependant toute initiative en matière de solidarité est pertinente, à condition de réunir une dynamique bénévole suffisante ».

Pour la fête des Familles en Juin, aucune date n'est encore arrêtée du fait de l'avancée des travaux qui ne permet pas à ce jour de garantir l'utilisation optimale des espaces extérieurs.

La séance est levée à 15h00.

Le Directeur

Henry HERDT



La Présidente

Georgette ARMAND